

La lettre hebdomadaire d'informations juridiques de la Délégation des Barreaux de France

Pour plus d'informations : www.dbfbruxelles.eu

n°606

Du 19 au 28 juillet 2011

Le prochain numéro de L'Europe en Bref paraîtra le vendredi 2 septembre 2011

Sommaire

BREVES DE LA SEMAINE

[Agriculture](#)

[Concurrence](#)

[Economie / Finances](#)

[Environnement](#)

[Institutions](#)

[Justice](#)

[Marché intérieur](#)

[Santé](#)

[Télécommunications](#)

Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) / Questionnaire / Avocats (28 juillet)

La Délégation des Barreaux de France a établi un [questionnaire](#) relatif à la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) destiné aux avocats et à leurs cabinets. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des travaux réalisés au sein du Conseil des Barreaux Européens (CCBE) qui souhaite recueillir des informations relatives à la mise en œuvre de la RSE au sein des cabinets d'avocats à travers l'Union européenne. La RSE désigne l'intégration volontaire des préoccupations sociales et écologiques des entreprises à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs partenaires. La RSE repose donc sur trois piliers que sont l'économie, le social et l'environnemental. La DBF serait heureuse d'obtenir vos réponses avant le 5 septembre 2011. (MR/JM)

Créances transfrontières / Recouvrement / Proposition de règlement (25 juillet)

La Commission européenne a présenté, le 25 juillet dernier, une [proposition de règlement](#) portant création d'une ordonnance européenne de saisie conservatoire, destinée à faciliter le recouvrement transfrontière de créances en matière civile et commerciale. Cette proposition vise à mettre en œuvre un outil simple en matière de recouvrement de créances transfrontières. L'ordonnance européenne de saisie conservatoire des comptes bancaires permettrait, en effet, au créancier de faire saisir le montant détenu par le débiteur sur un compte bancaire en attendant une décision de justice définitive sur l'affaire qui le concerne. Cette procédure constituerait une alternative aux instruments prévus par les droits nationaux. (AG)

ENTRETIENS EUROPEENS - Le vendredi 14 octobre 2011

Les marchés publics et les appels d'offres en droit de l'Union européenne

Programme provisoire en ligne :
cliquer [ICI](#)
Pour vous inscrire :
cliquer [ICI](#)

8 heures de formation validées



[Appels d'offres](#)

[Nos manifestations](#)

[Autres manifestations](#)

* Les brèves suivies d'un astérisque feront l'objet d'un développement détaillé dans le prochain numéro de [l'Observateur de Bruxelles](#)

AGRICULTURE

Saucisson de l'Ardèche / Indications géographiques protégées (20 juillet)

Le [règlement d'exécution 719/2011/UE](#) publié, le 20 juillet dernier, au Journal officiel de l'Union européenne a enregistré la dénomination « saucisson de l'Ardèche » dans le registre des appellations d'origine protégées et des indications géographiques protégées. (ER)

[Haut de page](#)

CONCURRENCE

Aide d'Etat / Assurance-crédit à l'exportation / Réexamen de la communication / Consultation publique (18 juillet)

La Commission européenne a lancé, le 18 juillet dernier, une [consultation publique](#) portant sur le réexamen de la [communication](#) sur l'assurance-crédit à l'exportation à court terme. Cette communication, modifiée en 2010, fixe un cadre communautaire temporaire pour les aides d'Etat destinées à favoriser l'accès au financement, eu égard au contexte de la crise économique et financière. La date d'expiration étant fixée au 31 décembre 2012, la Commission souhaite obtenir des informations sur l'application de la communication avant son réexamen et, plus généralement, sur le financement des exportations. Les parties intéressées sont invitées à présenter leurs observations, avant le 23 septembre 2011, en répondant à un questionnaire en ligne. (AG)

Feu Vert à l'opération de concentration Bridgepoint / Eurazeo / Foncia Groupe (14 juillet)

La Commission européenne a rendu, le 14 juillet dernier, sa [décision](#) de ne pas s'opposer à l'opération de concentration par laquelle les entreprises Bridgepoint Europe IV Investments (2) Sarl (Luxembourg), contrôlée en dernier ressort par Bridgepoint Capital Group Limited (Royaume-Uni) et Eurazeo SA (France) acquièrent le contrôle en commun de Foncia Groupe SA (France) par achat d'actions (*cf. L'Europe en Bref n° 602*). (JH)

Feu Vert à l'opération de concentration CD&R FUND VIII / SPIE (20 juillet)

La Commission européenne a rendu, le 20 juillet dernier, sa [décision](#) de ne pas s'opposer à l'opération de concentration par laquelle l'entreprise Clayton, Dubilier & Rice Fund VIII, L.P., appartenant au groupe Clayton, Dubilier & Rice (Etats-Unis) acquiert le contrôle exclusif de l'ensemble de l'entreprise Financière SPIE S.A.S. (France) par achat d'actions (*cf. L'Europe en Bref n° 603*). (JH)

Feu Vert à l'opération de concentration PetroChina / Ineos / JV / Publication (22 juillet)

La Commission européenne a publié, le 22 juillet dernier, sa [décision](#) de ne pas s'opposer à l'opération de concentration par laquelle l'entreprise PetroChina International (London) Company Limited (Royaume-Uni) et l'entreprise Ineos AG (Suisse) acquièrent le contrôle en commun des activités existantes de raffinage d'Ineos, ainsi que les actifs connexes par achat d'actions (*cf. L'Europe en Bref n° 599*). (JH)

Feu Vert à l'opération de concentration SNCF / HFPS / Wehinger GmbH / Rail Holding (20 juillet)

La Commission européenne a rendu, le 20 juillet dernier, sa [décision](#) de ne pas s'opposer à l'opération de concentration par laquelle les entreprises SNCF (France), Haselsteiner Familien-Privatstiftung (Autriche) et Stefan Wehinger Beteiligungs und Beratungs GmbH (Autriche) acquièrent le contrôle en commun de l'entreprise Rail Holding AG (Autriche) par achat d'actions dans une société nouvellement créée constituant une entreprise commune (*cf. L'Europe en Bref n° 603*). (JH)

Feu Vert à l'opération de concentration Trenitalia / Veolia Transport (20 juillet)

La Commission européenne a décidé, le 20 juillet dernier, de ne pas s'opposer à l'opération de concentration par laquelle l'entreprise Trenitalia SpA, filiale à 100% de Ferrovie dello Stato SpA (Italie) et l'entreprise Veolia Transport Rail S.A.S. (France), filiale à 100% de Veolia Transdev (France), elle-même filiale commune de Veolia Environnement (France) et de la Caisse des dépôts et consignations (France) acquièrent le contrôle en commun de l'entreprise JVC (France) par achat d'actions (*cf. L'Europe en Bref n° 602*). (JH)

Notification préalable de l'opération de concentration AIF VII Euro Holdings / Ascometal (15 juillet)

La Commission européenne a reçu notification, le 15 juillet dernier, d'un [projet de concentration](#) par lequel l'entreprise AIF VII Euro Holdings, L.P., fonds d'investissement géré par Apollo Management VII L.P., elle-même filiale d'Apollo Management L.P. (entreprises conjointement dénommées « Apollo », Etats-Unis),

souhaite acquérir le contrôle de l'ensemble de l'entreprise Ascometal SA (« Ascometal », France) auprès de Sideris Steel S.A.S. (France), filiale indirecte de Lucchini SpA (Italie), elle-même faisant partie de OAO Severstal (Russie), par achat d'actions. Apollo investit dans des entreprises exerçant diverses activités, dans le monde entier, notamment dans les domaines des produits chimiques, des lignes de croisière, de la logistique, du papier, de l'emballage et des services de courtage en immobilier. Ascometal exerce des activités de fabrication de produits longs spéciaux en acier, de classes d'acier non alliés et alliés. Les tiers intéressés sont invités à soumettre leurs observations, avant le 1^{er} août 2011, par télécopie au 00 32 2 296 43 01, par courrier électronique à l'adresse suivante : COMP-MERGER-REGISTRY@ec.europa.eu ou par courrier, sous la référence COMP/M.6276 – AIF VII Euro Holdings/Ascometal, à l'adresse suivante : Commission européenne, DG Concurrence, Greffe des concentrations, J-70, B-1049 Bruxelles. (JH)

Notification préalable de l'opération de concentration CVC Capital Partners SICAV-FIS SA / Ande Investissements SA / Delachaux SA (12 juillet)

La Commission européenne a reçu notification, le 12 juillet dernier, d'un [projet de concentration](#) par lequel les entreprises CVC Capital Partners SICAV-FIS SA (Luxembourg) et Ande Investissements SA (Luxembourg), souhaitent acquérir le contrôle en commun de l'entreprise Delachaux SA (France) par achat d'actions. CVC Partners SICAV-FIS SA exerce des activités de services de conseil en placements pour le compte de fonds d'investissements. Ces fonds détiennent des participations de contrôle dans différents secteurs, notamment l'industrie chimique, les services collectifs, l'industrie manufacturière, le commerce de détail et la distribution, essentiellement en Europe et dans la région Asie-Pacifique. Les activités de l'entreprise Ande Investissements SA ont trait à la prise de participations ainsi qu'à l'administration, la gestion et le développement de ces participations. Ande Investissements SA détient et gère pour l'essentiel les participations de la famille d'André Delachaux, dans le groupe Delachaux. Delachaux SA exerce des activités de fabrication et de production d'attaches de rail et de systèmes de soudage, de systèmes de transport d'électricité et de transmission de données, de systèmes magnétiques, de câbles et de chrome métal. Les tiers intéressés étaient invités à soumettre leurs observations avant le 31 juillet 2011. (JH)

Notification préalable de l'opération de concentration F2i / AXA Funds / G6 Rete Gas (18 juillet)

La Commission européenne a reçu notification, le 18 juillet dernier, d'un [projet de concentration](#) par lequel l'entreprise F2i Fondi Italiani per le Infrastrutture S.G.R. SpA (« F2i », Italie), agissant pour le compte de F2i - Fondo Italiano per le Infrastrutture - et trois fonds d'investissement - AXA Infrastructure Investissement SAS, AXA UK Infrastructure Investment SAS et AXA Infrastructure Partners FCPR (dénommés conjointement « AXA Funds ») - gérés indirectement par AXA Private Equity (« AXA PE », France), qui fait partie du groupe AXA, souhaitent acquérir le contrôle en commun de G6 Rete Gas SpA (« G6 Rete Gas », Italie), actuellement détenue par GDF Suez Energia Italia SpA, qui fait partie du groupe GDF Suez, par achat d'actions. F2i est une société de gestion de portefeuille. AXA PE exerce des activités dans le secteur de la gestion d'actifs. G6 Rete Gas exerce des activités de distribution de gaz, de fourniture de services connexes et de gestion de concessions de distribution dans 474 communes d'Italie. Les tiers intéressés sont invités à soumettre leurs observations, avant le 7 août 2011, par télécopie au 00 32 2 296 43 01, par courrier électronique à l'adresse suivante : COMP-MERGER-REGISTRY@ec.europa.eu ou par courrier, sous la référence COMP/M.6302 - F2i/ AXA Funds/G6 Rete Gas, à l'adresse suivante : Commission européenne, DG Concurrence, Greffe des concentrations, J-70, B-1049 Bruxelles. (JH)

Notification préalable de l'opération de concentration KKR / Sorigenia / Sorigenia France (11 juillet)

La Commission européenne a reçu notification, le 11 juillet dernier, d'un [projet de concentration](#) par lequel les fonds d'investissement affiliés à KKR & Co. L.P. (« KKR », Etats-Unis) et l'entreprise Sorigenia SpA (« Sorigenia », Italie), qui fait partie du groupe d'entreprises contrôlées par Cofide, souhaitent acquérir le contrôle indirect en commun de Sorigenia France SA (« Sorigenia France »), actuellement sous le contrôle exclusif de Sorigenia, par achat d'actions. KKR est active dans le domaine de la fourniture de services non conventionnels de gestion d'actifs et de solutions pour les marchés de capitaux. Sorigenia exerce des activités de production et négoce de gaz et d'électricité, en Italie principalement. Sorigenia France exerce des activités de production d'électricité en France à partir d'énergies renouvelables. Les tiers intéressés étaient invités à soumettre leurs observations avant le 29 juillet 2011. (JH)

Notification préalable de l'opération de concentration Schneider Electric / Telvent (11 juillet)

La Commission européenne a reçu notification, le 11 juillet dernier, d'un [projet de concentration](#) par lequel l'entreprise Schneider Electric SA (« Schneider Electric », France) souhaite acquérir le contrôle de l'ensemble de l'entreprise Telvent GIT SA (« Telvent », Espagne) par offre publique d'achat. Schneider Electric est une société holding d'un groupe international d'entreprises développant, produisant et commercialisant des produits et des systèmes dans le domaine de la gestion énergétique. Telvent exerce des activités d'offre de services informatiques globaux et de solutions d'automatisation intégrée à haute valeur ajoutée dans les secteurs de l'énergie, du transport, de l'agriculture et de l'environnement. Les tiers intéressés étaient invités à soumettre leurs observations avant le 26 juillet 2011. (JH)

Secteur bancaire / Accord international « Bâle III » / Propositions de règlement et de directive (20 juillet)

La Commission européenne a présenté, le 20 juillet dernier, une [proposition de règlement](#) concernant les exigences prudentielles relatives aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement et une [proposition de directive](#) concernant l'accès à l'activité des établissements de crédit et la surveillance prudentielle des établissements de crédit et des entreprises d'investissement. Cet ensemble de propositions vise à renforcer la réglementation dans le secteur bancaire, notamment en traduisant au niveau de l'Union européenne les normes internationales en matière de fonds propres bancaires dites « Bâle III », en renforçant les pouvoirs des autorités de surveillance et en constituant un corpus réglementaire unique pour le secteur bancaire. (AG)

[Haut de page](#)

ENVIRONNEMENT

Substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques / Directive / Entrée en vigueur (21 juillet)

La [directive 2011/65/UE](#) relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques est entrée en vigueur, le 21 juillet dernier. Elle étend l'interdiction des métaux lourds et autres produits chimiques dangereux dans les équipements électriques et électroniques, à une gamme de produits bien plus vaste. Cette nouvelle réglementation est une révision de la [directive 2002/95/CE](#) relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques. Elle prévoit, notamment, l'extension progressive des nouvelles règles à tous les équipements électriques et électroniques, câbles et pièces détachées, en vue d'une conformité complète d'ici 2019, un réexamen de la liste des substances interdites d'ici juillet 2014 ainsi que des règles plus claires et transparentes en ce qui concerne l'octroi d'exemptions à l'interdiction des substances. Compte tenu de l'élargissement important du champ d'application, la nouvelle directive introduit des périodes de transition allant jusqu'à 8 ans pour les nouveaux produits concernés par ses dispositions. Elle devra être transposée par les Etats membres avant le 2 janvier 2013. (ER)

[Haut de page](#)

INSTITUTIONS

Parlement européen / Accès du public aux documents / Réglementation / Publication (22 juillet)

La [décision](#) du Bureau du Parlement européen relative à la réglementation concernant l'accès du public aux documents du Parlement européen a été publiée, le 22 juillet dernier, au Journal officiel de l'Union européenne. (AG)

Refus d'accès aux documents des institutions / Conditions non remplies / Arrêt de la Cour (21 juillet)

La Cour de justice de l'Union européenne a annulé, le 21 juillet dernier, un arrêt du Tribunal de l'Union européenne qui a rejeté le recours introduit par MyTravel Group plc contre les décisions de la Commission européenne, rejetant partiellement la demande présentée par MyTravel Group plc visant à obtenir l'accès à certains de ses documents préparatoires en matière de contrôle des concentrations (*Suède / MyTravel et Commission, aff. C-506/08*). La Commission invoquait l'exception énoncée au [règlement 1049/2001/CE](#) relatif à l'accès du public aux documents du Parlement européen, du Conseil et de la Commission, qui autorise les institutions à refuser l'accès à un document dans le cas où sa divulgation porterait atteinte au processus décisionnel et à la protection des avis juridiques. Or, la Cour estime que si l'activité administrative de la Commission n'exige pas un accès aux documents aussi étendu que celui concernant l'activité législative d'une institution de l'Union, cette activité n'échappe pas au champ d'application du règlement. En outre, aucun élément circonstancié ne permet de comprendre les raisons pour lesquelles la divulgation des documents aurait été susceptible de porter gravement atteinte à son processus décisionnel, alors même que la procédure à laquelle ces documents se rapportent avait déjà été clôturée. La Cour conclut que le Tribunal aurait dû exiger de la Commission qu'elle indique les raisons spécifiques pour lesquelles elle considèrerait que la clôture de la procédure administrative n'excluait pas que le refus d'accès aux documents demeurât justifié au regard du risque d'atteinte grave au processus décisionnel. (ER)

Tribunal de la fonction publique de l'Union européenne / Juge / Nomination (18 juillet)

Le Conseil de l'Union européenne a publié, le 18 juillet dernier, sa [décision 2011/459/UE](#) portant nomination de trois juges au Tribunal de la fonction publique de l'Union européenne pour la période allant du 1^{er} octobre 2011 au 30 septembre 2017. Le français René Barents, ancien chef d'unité de la direction de la recherche et de la documentation de la Cour de justice de l'Union européenne, a été nommé. (AG)

ERRATUM :

Concernant la nomination de trois juges au Tribunal de la fonction publique de l'Union européenne, au lieu de : « Le français René Barents, ancien chef d'unité de la direction de la recherche et de la documentation de la Cour de justice de l'Union européenne, a été nommé. », il fallait lire : « Le néerlandais René Barents, ancien Directeur de la direction de la recherche de la documentation de la Cour de justice de l'Union européenne, a été nommé. »

[Haut de page](#)

JUSTICE, LIBERTE ET SECURITE

Accès à la justice / Litiges transfrontaliers / Défaut de transposition / Mise en demeure (22 juillet)

La Commission européenne a adressé, le 22 juillet dernier, des lettres de mise en demeure à neuf Etats membres, dont la France, pour défaut de transposition de la [directive 2008/52/CE](#) portant sur certains aspects de la médiation en matière civile et commerciale. Cette directive, adoptée le 23 avril 2008, devait être transposée avant le 21 mai 2011. Elle s'applique lorsque deux parties impliquées dans un litige transfrontalier s'accordent volontairement pour régler leur litige en recourant à un médiateur. Les neuf Etats membres ont deux mois pour répondre à la Commission. A défaut, la Commission pourra leur adresser un avis motivé, puis éventuellement saisir la Cour de justice de l'Union européenne. (ER)

Comité économique et social européen / Règlement « Bruxelles I » / Refonte / Avis (23 juillet)

Le Comité économique et social européen (CESE) a publié, le 23 juillet dernier, un [avis](#) sur la [proposition de règlement](#) concernant la compétence judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale dit « Bruxelles I ». Il soutient les propositions de la Commission européenne notamment celles concernant la suppression de la procédure d'*exequatur* et l'application du règlement aux litiges faisant intervenir des défendeurs originaires de pays tiers. Cependant, le CESE estime que le maintien de la procédure d'*exequatur* pour les actions collectives et les actions en diffamation n'est pas justifié. En outre, le CESE invite la Commission, afin de poursuivre son action de suppression des obstacles juridiques dans l'Union européenne, à prendre en considération plusieurs observations telles que la nécessité de renforcer le rôle de la juridiction compétente au fond en matière de coopération judiciaire et de veiller à une application correcte du principe de reconnaissance mutuelle des décisions judiciaires relatives à la compétence juridictionnelle. (AG)

Intégration des ressortissants de pays tiers / Communication (20 juillet)

La Commission européenne a publié, le 20 juillet dernier, une [communication](#) intitulée « Agenda européen pour l'intégration des ressortissants de pays tiers » en vue de valoriser davantage les apports économiques, sociaux et culturels des migrations en Europe. Cet agenda insiste sur la nécessité d'une pleine participation des migrants dans tous les secteurs de la vie des collectivités et souligne le rôle crucial des autorités locales à cet égard. Les actions proposées sont axées sur les domaines prioritaires suivants : l'intégration par la participation, l'augmentation d'actions au niveau local ainsi que la participation des pays d'origine. La présente communication constitue une réponse à la demande formulée à l'égard de la Commission dans le programme de Stockholm, à savoir renforcer la coordination et améliorer les structures et outils servant à l'échange de connaissances dans le domaine de l'intégration. (ER)

[Haut de page](#)

MARCHE INTERIEUR

Marché de l'électricité / Amélioration de la transparence des données / Consultation publique (22 juillet)

La Commission européenne a lancé, le 22 juillet dernier, une [consultation publique](#) portant sur l'amélioration de la transparence des données sur le marché de l'électricité. Afin d'assurer une plus grande transparence en matière d'offre et de demande sur le marché européen de l'électricité, notamment en ce qui concerne l'usage et la disponibilité des réseaux, le Groupe des régulateurs européens dans le domaine de l'électricité et du gaz a publié un [avis](#) établissant des lignes directrices sur cette question. L'objectif de la consultation est d'apporter des observations et commentaires sur cet avis. Les parties intéressées sont invitées à présenter leurs observations, avant le 16 septembre 2011, en répondant à un questionnaire en ligne. (AG)

[Haut de page](#)

Effets de la lumière artificielle sur la santé / Consultation publique (18 juillet)

La Commission européenne a lancé, le 18 juillet dernier, une [consultation publique](#) portant sur les effets de la lumière sur la santé. L'objectif de cette consultation est d'apporter des commentaires et des propositions sur le [rapport préliminaire](#) présenté, sur cette question, par le Comité scientifique des risques sanitaires émergents et nouveaux de la DG « Santé et consommateurs » de la Commission. Les parties intéressées sont invitées à présenter leurs observations, avant le 30 septembre 2011, en répondant à un questionnaire en ligne. (AG)

[Haut de page](#)

TELECOMMUNICATIONS

Procédure d'infraction / France / Paquet télécom / Mise en demeure (19 juillet)

La Commission européenne a adressé, le 19 juillet dernier, une lettre de mise en demeure à vingt Etats membres, dont la France, pour défaut de transposition du [paquet télécom](#). Cette nouvelle réglementation en matière de télécoms, dont la date limite de transposition était fixée au 25 mai 2011, vise à conférer de nouveaux droits aux entreprises et aux consommateurs, notamment par une meilleure protection des données personnelles en ligne. Les vingt Etats membres ont deux mois pour répondre à la Commission. A défaut, la Commission pourra leur adresser un avis motivé, puis éventuellement saisir la Cour de justice de l'Union européenne. (AG)

[Haut de page](#)



Les appels d'offres

SELECTION DE LA DBF

Les appels d'offres repris ci-dessous ont été sélectionnés par la Délégation des Barreaux de France parmi les appels d'offres publiés au Journal officiel de l'Union européenne série S.

Il est possible de consulter en amont, avant la publication des appels d'offres, les programmes d'aide extérieure financés par la Commission européenne sur le site de la Représentation permanente de la France à Bruxelles : <http://www.rpfrance.org/cec/homecec.htm>.

INSTITUTIONS EUROPEENNES

DG « Affaires intérieures » / Etude relative à la situation des ressortissants de pays tiers, dont le retour/l'éloignement a été reporté, dans les Etats membres de l'UE et les pays associés à Schengen (23 juillet)

La DG « Affaires intérieures » de la Commission européenne a publié, le 23 juillet dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la réalisation d'une étude relative à la situation des ressortissants de pays tiers, dont le retour/l'éloignement a été reporté, dans les Etats membres de l'UE et les pays associés à Schengen (réf. 2011/S 140-231508, JOUE S140 du 23 juillet 2011). L'objectif du marché consiste notamment à fournir une étude concernant les exigences et les conditions juridiques dans les pays membres et les pays associés à Schengen sur cette question. La langue de travail devant être utilisée dans l'offre est l'une des 23 langues officielles de l'Union européenne. La durée du marché est de 15 mois à compter de la date d'attribution du contrat. La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **5 septembre 2011**. (AG)

DG « Education et culture » / Etude relative aux aspects économiques et juridiques des transferts de joueurs (28 juillet)

La DG « Education et culture » de la Commission européenne a publié, le 28 juillet dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la réalisation d'une étude relative aux aspects économiques et juridiques des transferts de joueurs (réf. 2011/S 143-236523, JOUE 143 du 28 juillet 2011). L'objectif du marché est de

fournir un état des lieux des règles applicables en la matière, de leur articulation et des litiges y afférents afin de formuler des recommandations relatives à d'éventuelles actions de l'UE dans ce domaine. La langue de travail devant être utilisée dans l'offre est l'une des 23 langues officielles de l'Union européenne. La durée du marché est de 10 mois à compter de la date d'attribution du contrat. La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **30 septembre 2011 à 16h**. (AG)

DG « Marché intérieur et services » / Mise à jour et amélioration du rapport sur la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne et du Tribunal relatif aux marchés publics (28 juillet)

La DG « Marché intérieur et services » de la Commission européenne a publié, le 28 juillet dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la mise à jour et l'amélioration du contenu de l'actuel rapport sur la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne et du Tribunal relatif aux marchés publics, en fonction de la jurisprudence rendue depuis janvier 2005 (*réf. 2011/S 143-236518, JOUE 143 du 28 juillet 2011*). La langue de travail devant être utilisée dans l'offre est l'une des 23 langues officielles de l'Union européenne. La durée du marché est de 6 mois à compter de la date d'attribution du contrat. La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **20 septembre 2011**. (AG)

FRANCE

Communauté urbaine de Bordeaux / Etudes de faisabilité / Prestation de services de conseils et d'analyses juridiques (22 juillet)

La Communauté urbaine de Bordeaux a publié, le 22 juillet dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet l'exécution d'études de faisabilité ainsi que la prestation de services de conseils et d'analyses juridiques (*réf. 2011/S 139-230834, JOUE S139 du 22 juillet 2011*). Le marché porte sur la fourniture d'un service d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la procédure de délégation du service public des transports urbains et du transport des personnes à mobilité réduite. Le marché est divisé en 2 lots, respectivement intitulés : « assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement de la délégation » et « assistance juridique pour le système d'information et les données d'exploitation ». La durée du marché est de 12 mois pour le lot 1 et de 6 mois pour le lot 2 à compter de la date de notification de l'ordre de service. La date limite de réception des offres est fixée au **2 septembre 2011 à 16h**. (AG)

CCICO Port de Boulogne-sur-Mer / Services de conseils juridiques (20 juillet)

La Chambre de commerce et d'industrie de la Côte d'Opale a publié, le 20 juillet dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseils juridiques (*réf. 2011/S 137-228294, JOUE S137 du 20 juillet 2011*). Le marché porte sur la fourniture de conseils économique, juridique et organisationnel destinés à accompagner le port de Boulogne-sur-Mer dans l'amélioration des conditions de première mise en marché du poisson. La durée du marché est de 4 ans à compter de la date d'attribution du contrat. La date limite de réception des offres est fixée au **29 août 2011 à 12h**. (AG)

Préfecture de la Seine-Saint-Denis / Services de conseils et de représentation juridiques (20 juillet)

La Préfecture de la Seine-Saint-Denis a publié, le 20 juillet dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet des prestations de services de conseils et de représentation juridiques (*réf. 2011/S 137-228157, JOUE S137 du 20 juillet 2011*). Le marché porte sur la fourniture de services d'assistance juridique et de représentation en justice dans le cadre du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile. La durée du marché est de 48 mois à compter de la date d'attribution du contrat. La date limite de réception des offres est fixée au **26 septembre 2011 à 16h**. (AG)

Région Rhône-Alpes / Etudes de faisabilité / Prestation de services de conseils et d'analyses juridiques (21 juillet)

La région Rhône-Alpes a publié, le 21 juillet dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet l'exécution d'études de faisabilité ainsi que la prestation de services de conseils et d'analyses juridiques (*réf. 2011/S 139-229511, JOUE S138 du 21 juillet 2011*). Le marché porte sur la fourniture d'un service d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en place d'un contrat de performance énergétique pour un ensemble de lycées de la région Rhône-Alpes. Il est composé d'une tranche ferme intitulée « Initialisation du projet » et de 3 tranches conditionnelles, respectivement intitulées : « Passation du contrat », « Suivi de la réalisation » et « Evaluation du projet ». La durée du marché, toutes tranches comprises, est estimée à 6 ans à compter de la date de notification du contrat. La date limite de réception des offres est fixée au **19 septembre 2011 à 16h**. (AG)

Région Bretagne / Prestation de mise en place d'une bibliothèque numérique régionale (27 juillet)

La région Bretagne a publié, le 27 juillet dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de mise en place d'une bibliothèque numérique régionale (*réf. 2011/S 142-236146, JOUE S142 du 27 juillet 2011*). Le marché est divisé en 3 lots, respectivement intitulés : « Fourniture de licences logicielles, développements informatiques », « Assistance juridique » et « Mise à niveau informatique des détenteurs

de contenus ». La durée du marché est de 15 mois à compter de la date d'attribution du contrat. La date limite de réception des offres est fixée au **2 septembre 2011 à 17h**. (AG)

Société Oryon / Services de conseils et d'information juridiques (23 juillet)

La société Oryon a publié, le 23 juillet dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseils et d'information juridiques (*réf. 2011/S 140-232927, JOUE 140 du 23 juillet 2011*). Le marché porte sur la fourniture de prestations de conseil et d'expertise au niveau du fonctionnement de la société, du déroulement de ses opérations et de son activité patrimoniale. La durée du marché est de 4 ans à compter de la date d'attribution du contrat. La date limite de réception des offres est fixée au **30 septembre 2011 à 12h**. (AG)

Syndicat des eaux d'Ile-de-France / Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (27 juillet)

Le Syndicat des eaux d'Ile-de-France a publié, le 27 juillet dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (*réf. 2011/S 142-236249, JOUE 142 du 27 juillet 2011*). Le marché porte sur la fourniture d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour le contrôle de l'exécution du contrat de délégation de service public de l'eau. La durée de l'accord-cadre est d'un an. La date limite de réception des offres est fixée au **6 septembre 2011 à 17h45**. (AG)

Université de Valenciennes / Etudes de faisabilité / Prestation de services de conseils et d'analyses juridiques (22 juillet)

L'Université de Valenciennes a publié, le 22 juillet dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet l'exécution d'études de faisabilité ainsi que la prestation de services de conseils et d'analyses juridiques (*réf. 2011/S 139-230843, JOUE S139 du 22 juillet 2011*). Le marché porte sur la fourniture d'un service d'assistance juridique, financière et technique à personne publique pour la passation d'un contrat de partenariat dans le cadre de l'opération campus innovant de l'UVHC. La durée du marché est de 6 ans à compter de la date d'attribution du contrat. La date limite de réception des offres est fixée au **30 septembre 2011 à 16h**. (AG)

Ville de Limoges / Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (26 juillet)

La ville de Limoges a publié, le 26 juillet dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la fourniture de services d'appui aux pouvoirs publics (*réf. 2011/S 141-234486, JOUE S41 du 26 juillet 2011*). Le marché porte sur la conclusion d'un contrat de mandat ayant pour objet la représentation du maître de l'ouvrage pour l'accomplissement en son nom et pour son propre compte de tous les actes juridiques nécessaires, en vue de faire réaliser des aménagements des espaces extérieurs du Val de l'Aurence. La durée du marché est de 4 ans à compter de la notification du mandat. La date limite de réception des offres est fixée au **7 septembre 2011 à 12h30**. (AG)

ETATS MEMBRES DE L'UE (HORS FRANCE)

Bulgarie / Agentsiya po geodeziya, kartografiya i kadastar / Services de conseils et d'information juridique (27 juillet)

Agentsiya po geodeziya, kartografiya i kadastar a publié, le 27 juillet dernier, 4 avis de marché ayant pour objet des prestations de services de conseils et d'informations juridiques (*réf. [2011/S 142-236191](#), [2011/S 142-236192](#), [2011/S 142-236194](#) et [2011/S 142-236195](#), JOUE S142 du 27 juillet 2011*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **3 septembre 2011 à 17h**. De plus amples informations sont disponibles dans les avis de marché en bulgare (*réf. [2011/S 142-236191](#), [2011/S 142-236192](#), [2011/S 142-236194](#) et [2011/S 142-236195](#)*). (AG)

Pologne / Generalna Dyrekcja Dróg Krajowych i Autostrad Oddział w Bydgoszczy / Services juridiques (21 juillet)

Generalna Dyrekcja Dróg Krajowych i Autostrad Oddział w Bydgoszczy a publié, le 21 juillet dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2011/S 137-228477, JOUE S138 du 21 juillet 2011*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **30 août 2011 à 10h30**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en polonais](#). (AG)

Pologne / Poczta Polska S.A. / Services juridiques (23 juillet)

Poczta Polska S.A. a publié, le 23 juillet dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2011/S 140-232823, JOUE S140 du 23 juillet 2011*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **2 août 2011 à 11h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en polonais](#). (AG)

Royaume-Uni / Lincolnshire Community Health Services NHS Trust / Services juridiques (20 juillet)

Lincolnshire Community Health Services NHS Trust a publié, le 20 juillet dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2011/S 137-228221, JOUE S137 du 20 juillet 2011*). La

date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **25 août 2011 à 12h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en anglais](#). (AG)

Slovaquie / Národná diaľničná spoločnosť, a.s. / Services juridiques (19 juillet)

Národná diaľničná spoločnosť, a.s. a publié, le 19 juillet dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2011/S 136-226517, JOUE S136 du 19 juillet 2011*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **24 août 2011 à 9h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en slovaque](#). (AG)

Slovaquie / Ministerstvo dopravy, výstavby a regionálneho rozvoja SR / Service de conseils et de représentation juridiques (19 juillet)

Ministerstvo dopravy, výstavby a regionálneho rozvoja SR a publié, le 19 juillet dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseils et de représentation juridiques (*réf. 2011/S 136-226474, JOUE S136 du 19 juillet 2011*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **31 août 2011 à 9h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en slovaque](#). (AG)

ETATS – ESPACE ECONOMIQUE EUROPEEN

Norvège / Medietilsynet / Services de conseils et d'information juridiques (19 juillet)

Medietilsynet a publié, le 19 juillet dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseils et d'information juridiques (*réf. 2011/S 136-226764, JOUE S136 du 19 juillet 2011*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **9 septembre 2011 à 14h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en anglais](#). (AG)

[Haut de page](#)



Les manifestations

NOS MANIFESTATIONS

**ENTRETIENS EUROPEENS
VENDREDI 9 DECEMBRE 2011**

DBF DELEGATION DES BARREAUX DE FRANCE

**LES DERNIERS DÉVELOPPEMENTS DU DROIT EUROPÉEN
DE LA CONCURRENCE**

Entretiens européens à Bruxelles
Vendredi 9 décembre 2011

Les derniers développements du droit européen
de la concurrence


Programme à venir

Inscriptions et informations
Délegation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, n°1
1049 Bruxelles
E-mail : valerie.hausser@dbfbruxelles.be
Site : www.dbfbruxelles.be

[Haut de page](#)

CONVENTION NATIONALE DES AVOCATS À NANTES

	<p>2011 CONVENTION NATIONALE des AVOCATS À NANTES du 19 au 22 OCTOBRE</p>  <p>CONFIANCE ET SÉCURITÉ : NOUVEAUX BESOINS DE DROIT</p> <p>20 heures validées au titre de la formation continue</p>	<p>Du 19 au 22 octobre 2011</p> <p>Programme en ligne : cliquer ICI Bulletin d'inscription en ligne : cliquer ICI</p> <p>Programme en version anglaise : cliquer ICI Inscription en version anglaise : cliquer ICI</p> <p>Inscription en ligne sur le site de la Convention www.conventionnationaledesavocats.com</p> <p>20 heures de formation validées</p>
--	---	--

 <p>XIX^{ème} CONGRES PERPIGNAN 6 et 7 octobre 2011</p> <p>FAISONS ÉVOLUER LES MÉTIERS DU DROIT</p>	<p>XIX^{ème} CONGRES PERPIGNAN</p> <p>6 et 7 octobre 2011</p> <p>Travaux validés au titre de la formation continue pour 12 heures</p> <p>FAISONS ÉVOLUER LES MÉTIERS DU DROIT</p> <p>Programme en ligne : cliquer ICI Inscription en ligne : www.treeview.fr/aceform</p> <p>Association des Avocats Conseils d'Entreprises ace@avocats-conseils.org Tel. 33 (0)1 47 66 30 07 www.avocats-conseils.org</p>
---	---

Les IV^{èmes} Entretiens de l'IDFP - 2011-07-28
Les remèdes à la crise de la justice familiale



afa
Association
Française
d'Arbitrage



Jeudi 13 octobre 2011
Mardi 15 novembre 2011
Jeudi 15 décembre 2011

Programme en ligne : cliquer [ICI](#)
Bulletin d'inscription : cliquer [ICI](#)

INSTITUT
DU DROIT DE LA FAMILLE ET DU PATRIMOINE

LES IV^{èmes} ENTRETIENS DE L'IDFP - 2011
LES REMÈDES À LA
CRISE DE LA JUSTICE FAMILIALE



Cycle de trois conférences
8h45/13h

Jeudi 13 octobre
Bibliothèque de l'Ordre - Palais de justice
Prévenir les crises familiales par le contrat ?

Mardi 15 novembre
Maison du Barreau
Améliorer le traitement de la crise

Jeudi 15 décembre
Maison du Barreau
Financer une meilleure assistance face à la crise

Animation des débats :
Isabelle COPE-BESSIS, Alain CORNEC, Elisabeth DEFLERS,
Elodie MULON, Béatrice WEISS-GOUT

Grand témoin :
Le Professeur Pierre MURAT

Bibliothèque de l'Ordre - Palais de justice : 4, Bd du Palais - Paris 1^{er}
et
Maison du Barreau : 2, rue de Harlay - Paris 1^{er}

[Haut de page](#)

Recevoir gratuitement L'Europe en Bref

Merci de nous faire parvenir vos coordonnées électroniques à l'adresse suivante : valerie.haupt@dbfbruxelles.eu.

« L'Europe *en Bref* » est aussi disponible en allemand et en espagnol. Ces versions sont adaptées à l'actualité communautaire et nationale de ces pays. Vous pouvez les obtenir sur simple demande auprès du DeutscherAnwaltverein (bruessel@eu.anwaltverein.de) ou bien directement sur le site Internet : [Europa im Überblick](#) et du Consejo General de la Abogacía española (bruselas@cgaes.es).

Equipe rédactionnelle :

Jean Jacques **FORRER**, Président, Hélène **BIAIS**, Avocate au Barreau de Paris établie à Bruxelles, Julien **MANIERE**, Avocat au Barreau de Paris, Mathieu **ROUILLARD**, Avocat au Barreau de Rouen, Charlotte **VARIN**, Avocate au Barreau de Paris établie à Bruxelles, Anne-Gabrielle **HAIE**, Juriste, Anaïs **GUILLERME**, Juliette **HUSS** et Elisabeth **REY**, Elèves-avocates.

Conception :

Valérie **HAUPERT**



S'abonner à L'Observateur de Bruxelles

Pour plus d'informations sur l'actualité européenne, nous vous invitons à vous abonner à notre revue trimestrielle « L'Observateur de Bruxelles » (118.12 euros HTVA) :

<http://www.dbfbruxelles.eu/observateur.html>

L'Observateur de Bruxelles n°84 est paru :

Dossier spécial : « Le droit fiscal européen »

Contactez-nous !

Bulletin d'inscription à l'Observateur de Bruxelles (cliquer [ici](#))

© DELEGATION DES BARREAUX DE FRANCE – AISBL – L'EUROPE EN BREF N° 606 – 28/07/2011
Tél : 0032 2 230 83 31 – Fax : 0032 2 230 62 77 – dbf@dbfbruxelles.eu – www.dbfbruxelles.eu